

Zurich Assurance flotte

Plus votre flotte est individualisée, plus les besoins en matière de couverture d'assurance sont spécifiques. Peu importe qu'il s'agisse de poids lourds, de chasse-neige ou de camping-cars, la Zurich Assurance flotte couvre tous les véhicules – et ce, dans une seule et même police.



Vos avantages en un coup d'œil

- Un seul contrat et une seule facture pour toute votre flotte
- Liste des véhicules à jour avec aperçu des couvertures
- Identification et prévention des risques en commun avec Zurich Risk Management
- Possibilité de répartir les primes sur les centres de coûts, les succursales ou les catégories de véhicules
- Service en cas de sinistre fourni par les Help Point en Suisse et les succursales de Zurich à l'étranger
- Prime constante pendant la durée du contrat, indépendamment de l'évolution des sinistres

À qui profite Zurich Flotte?

Aux entreprises et aux collectionneurs de véhicules qui possèdent au moins cinq plaques de contrôle.

Prestations incluses

Le trafic sur nos routes est très dense et les accidents accompagnés de tôle froissée sont vite arrivés. Avec la Zurich Assurance flotte, vous disposez d'une solution d'assurance qui couvre tout votre parc de véhicules dans une seule police, y compris vos élévateurs à fourche, grues de chargement, chasse-neige ou plates-formes élévatrices.

Vous bénéficiez d'un produit d'assurance simple et clair, et s'il devait vous arriver quelque chose, nous vous fournissons un service de pointe en cas de sinistre: appelez-nous au numéro gratuit 0800 80 80 80 disponible 24 heures sur 24 ou rendez-vous directement au Help Point le plus proche.

Assurance responsabilité civile (obligatoire)

L'assurance responsabilité civile vous offre une couverture d'assurance jusqu'à 100 millions de francs suisses pour les dégâts matériels et les dommages corporels causés à des tiers. Elle a en outre une fonction de protection juridique passive pour contester des prétentions injustifiées.

Assurance casco

Casco intégrale

Sont assurés les dommages aux propres véhicules suite à une collision et les événements casco partielle indiqués ci-dessous.

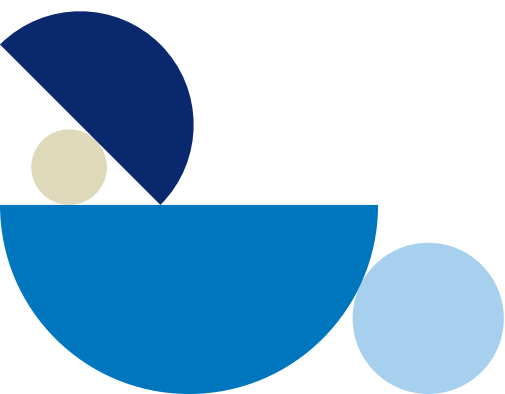
Casco partielle

Avec la casco partielle, vous assurez vos véhicules contre les dommages par vol, bris de glaces, morsure de fouine, collision avec des animaux, vandalisme, incendie et événements naturels (inondations, glissement de terrain, tempêtes, avalanches, chute de pierres, éboulement de rochers, grêle, chute de glace, pression de la neige, chute d'amas de neige, hautes eaux, chute d'aéronefs ou de parties qui s'en détachent).

Assistance (dépannage)

L'assurance assistance couvre les frais en cas d'urgence, comme par exemple frais de dépannage sur place, problèmes de clé, remorquage, hébergement.

Plus de détails dans le factsheet Zurich Assistance Flottes.



Aperçu des couvertures

Assurance responsabilité civile			
Cross Liability (dommages propres)		●	
Cross Liability (dommages propres) PLUS		●	
Risque de travail		●	
Assurance casco			
Collision	Casco intégrale	Casco partielle	
Vol			
Incendie			
Forces de la nature			
Bris de glaces			
Animaux			
Dommage causé par les fouines			
Vandalisme			
Bris de glaces PLUS			●
Help Point PLUS			●
Dommages aux véhicules parkés			●
Dommages aux véhicules parkés PLUS			●
Objets emportés			●
Cyber-attaque			●
Batterie PLUS			●
Couverture de la carte et de l'application de recharge			●
Protection de la borne de recharge et des accessoires			●
Assurance accidents des occupants			
Assurance assistance (dépannage)			
Assurance courses de service			

● Modules à choisir librement

Assurances complémentaires responsabilité civile

Cross Liability (dommages propres)

Sont assurées les prétentions en responsabilité civile réciproques des véhicules inclus dans la flotte de véhicules faisant suite à une collision sur la voie publique.

Cross Liability (dommages propres) PLUS

Sont également assurées les prétentions en responsabilité civile réciproques des véhicules inclus dans la flotte de véhicules faisant suite à des collisions sur le terrain de l'entreprise, du client ou du chantier de construction et dans leurs entrées ou sorties.

Risque de travail

Il est possible d'assurer également la responsabilité civile légale découlant de l'utilisation du véhicule pour exécuter un travail.

Assurances complémentaires casco

Bris de glaces PLUS

Sont également assurés les dommages causés par des bris de parties du véhicule en verre ou dans des matériaux utilisés à la place du verre. L'assurance couvre aussi les ampoules, pour autant qu'elles aient été détruites à la suite d'un bris de glaces.

Help Point PLUS

Les Zurich Help Point vos aident en cas de sinistre, partout et à tout moment. Nous sommes joignables 24h/24 au numéro gratuit 0800 80 80 80.

Dommmages aux véhicules parqués

Sont assurés les dommages occasionnés au véhicule parqué par des véhicules à moteur ou des cycles inconnus.

Dommmages aux véhicules parqués PLUS

De plus, les dommages causés par des actes de malveillance ou intentionnels commis par des tiers (dommages causés par des actes de vandalisme) sont également assurés.

Objets emportés

L'assurance couvre la détérioration ou la destruction d'objets emportés dans le véhicule (effets de voyage) lorsqu'un dommage a été occasionné à celui-ci. Le vol de ces objets est également assuré si ceux-ci se trouvaient dans le véhicule entièrement fermé à clé.

Cyber-attaque

Sont assurés les dommages par endommagement et destruction de logiciels par un programme malveillant, qui rendent l'utilisation du véhicule impossible ou en limitent les fonctions.

Batterie PLUS

Cette couverture d'assurance inclut les erreurs d'utilisation, les pertes de capacité exceptionnelles et les décharges profondes.

Couverture de la carte et de l'application de recharge

Cette couverture d'assurance inclut l'indemnisation en cas de perte ou d'utilisation abusive.

Protection de la borne de recharge et des accessoires

Couverture d'assurance en cas de vol de l'infrastructure de charge à la maison, dans l'entreprise, dans l'appartement de vacances ou en déplacement.

Assurance courses de service

Pour vos collaborateurs qui effectuent des déplacements pour votre société avec leur véhicule personnel.

Conditions

La prime est calculée selon différents facteurs de risque, tels que, par exemple, le type de véhicule ou le but de l'utilisation du véhicule.

Des solutions spéciales existent pour l'industrie automobile, les administrations publiques et les entreprises de transports.



Pour un conseil ou plus
d'informations, appelez-nous
gratuitement:

0800 80 80 80
www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information
divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont
ces dernières qui font foi.